

Après les attentats du 13 novembre, Livron se recueille



Édito



Olivier BERNARD
Maire de Livron

De l'émotion renaît l'union

Des Twin Towers le 11 septembre 2001 au Bataclan le 13 novembre 2015, 14 années se sont déjà écoulées. Entre temps, il y a eu « je suis Charlie » et Charlie Hebdo, symbole de la liberté de la presse, survivant d'une tradition française de presse satirique, violemment, insidieusement, lâchement attaqué, en supprimant par le sang une grande partie de sa lignée de créateurs. De toute cette violence sournoise, à armes inégales, crayons contre armes de guerre, musique contre bombes humaines, notre bonne vieille République a versé ses larmes. Mais bien au-delà de cette barbarie nos concitoyens ont su faire ressurgir les vraies valeurs, chanter la République, hisser et se ré-accaparer le drapeau tricolore, assumer pleinement sa devise de liberté, d'égalité et de fraternité. Chacun a su se retrouver autour de ces trois mots avec solidarité et dignité. On rappellera aussi l'article 2 de la constitution française : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances », article dont ces machiavels de l'extrême-violence pseudo religieuse devraient plutôt s'inspirer. Les Livronnais ont su se réunir, partager, montrer leur solidarité sur le parvis municipal à toutes ces victimes d'une violence d'un autre temps cachée derrière de faux prétextes, le 15 novembre dernier. Notre pays et nos concitoyens ont aussi réagi, attristés et choqués, mais avec un honneur et une fierté sans pareils. En première page nous avons repris trois dessins et deux écrits de Livronnais qui illustrent parfaitement ce temps de partage et d'union. Nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux attentats, nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles lâchetés mais nous savons qu'ensemble nous sommes plus forts, fiers de défendre des valeurs au-delà des émotions à chaud et des sensibilités de chacun : unis et solidaires face à cette trouble et aveugle adversité.

Affichage libre et référents de quartier
Dossier pages 4 et 5

Sommaire

CITOYENNETÉ

- ▶ Le point de Annick Pieri, 2^e adjointe..... p. 2
- ▶ Le Centre Communal d'Action Sociale en action..... p. 2-3
- ▶ Numéros utiles..... p. 2
- ▶ Le Multi Accueil Familial (M.A.F.)..... p. 3

DOSSIER

- ▶ **Affichage libre, Référents de quartier, Plan Communal de Sauvegarde**..... p. 4-5
- ▶ **Association des riverains de Prentegarde**..... p. 5

ÉVÈNEMENT

- ▶ Boucles Drôme-Ardèche..... p. 6
- ▶ Le Passage..... p. 6
- ▶ **ÉTAT CIVIL**..... p. 7
- ▶ **TRIBUNES**..... p. 7
- ▶ **À VOS AGENDAS !**..... p. 7

CITOYENNETÉ

Le point de l'adjointe à la citoyenneté, ressources humaines et finances



Annick PIERI
2^e adjointe

Annick Pieri, adjointe à la citoyenneté, aux finances et aux ressources humaines, met la main à la « pâte » des dossiers qui lui ont été confiés par l'équipe municipale.

Modernisation et économies financières

La commune a mis en place un outil de gestion électronique des courriers et des factures qui arrivent en mairie. Les courriers sont numérisés (scannés) dès leur arrivée et diffusés de manière électronique aux services, automatiquement stockés et référencés sur les serveurs informatiques de manière automatisée. Cela permet d'éviter le stockage des volumes d'archives papiers, d'éviter l'impression de trop nombreuses et coûteuses photocopies. Cela engendre donc de très nombreuses économies sur les coûts de diffusion. Ceci est lié à une réorganisation du réseau téléphonique qui passe désormais par le réseau informatique.

Préparation du budget 2016

Les services de la collectivité ont été saisis afin de faire le point sur l'ensemble des dépenses à programmer sur le prochain exercice, ceci dans le cadre d'un budget contraint par les baisses de Dotation de l'État pour le fonctionnement des Communes et des autres baisses des aides publiques.

La Commission des finances et le service concerné vont travailler à cette préparation budgétaire en recherchant des pistes d'économie et de financement.

Un effort sera fait, et reste indispensable, afin de maintenir les dépenses de fonctionnement pour dégager les capacités d'autofinancement nécessaires en direction de l'investissement en faveur de nos habitants. Notre volonté : maîtriser sereinement la dette et la fiscalité locale tout en maintenant le niveau de qualité du service public requis pour notre commune.

Mise en place d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail (C.H.S.C.T.)

Comme le prévoit la réglementation, cette instance consultative au sein de la mairie dispose de compétences générales en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail. Elle a été installée au sein de notre collectivité. Ce comité est composé de représentants du personnel de notre administration, d'élus et de membres consultatifs (médecin de prévention, assistants de prévention, etc.).

Les membres du C.H.S.C.T. ont suivi en septembre et octobre sept jours de formation dispensés par un expert en santé et sécurité au travail.

LE CENTRE COMMUNAL en action...

Le CCAS est un établissement public administratif. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives. Il est présidé par un Conseil d'administration. C'est une personnalité juridique de droit public. Il a une existence administrative et financière distincte de la commune.

De nombreuses actions y sont mises en œuvre derrière la directrice Chantal Faure et son équipe, avec, à leurs côtés, l'adjointe aux Affaires Sociales, Chantal Boyron, mais aussi le président du CCAS qui n'est autre que le Maire Olivier Bernard.

Quelques actions récentes ou récurrentes

La nouvelle plaquette d'information du CCAS vient d'être mise à disposition du public.

Banque alimentaire comme chaque année, le CCAS de Livron en partenariat avec la BA 26-07 organise sa collecte « banque alimentaire » le samedi 28 novembre, aux magasins Dia et Lidl : 682 kg ont été récoltés cette année. C'est 68 kg de moins qu'en 2014.



ALLO

- LA MAIRIE :04 75 61 74 66
- Conseil général04 75 79 26 26
- Préfecture (26)04 75 79 28 00
- Service Culturel :04 75 40 41 37
- Police Municipale :04 75 61 13 81
- Service des Politiques éducatives (SPE) :
 - Enfance.....04 75 61 16 59
 - Éducation04 75 61 16 61
 - Restauration scolaire.....04 75 61 13 80
- Médiathèque :04 75 61 14 90
- Service Technique :04 75 85 55 00
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :04 75 61 16 60

PERMANENCES EN MAIRIE

- ADIL 26 : 4^e mardi du mois, 1 mois sur 2 (prochaines permanences en mars, avril puis juin) de 10 h à 11 h 30.
- CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 9 h à 12 h et 2^e et 4^e mardis du mois de 14 h à 17 h, salle des voûtes.
- CPAM à compter du 1^{er} octobre : permanence le mercredi de 8 h à 11 h 45.
- REMAID : permanence le 4^e jeudi du mois sur RDV, de 9 h à 11 h. Tél. : 04 75 55 39 34
- Vivre sans alcool : 2^e vendredi du mois de 15 h à 16 h, salle des Voûtes.
- UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques) : accueil, écoute, renseignements sur rendez-vous au 04 75 55 16 43.

LIVRON INFOS

Le prochain numéro de *LIVRON infos* paraîtra le 25 janvier 2016. Merci de transmettre vos informations au journal avant le 4 janvier 2016. Contact : communication@mairie-livron.fr



Journal mensuel d'informations municipales Livron infos :
90, avenue Joseph Combier
26250 Livron
Tél. : 04 75 61 74 66
Fax : 04 75 61 75 48
Mél : courrier@mairie-livron.fr
www.livron-sur-drome.fr



Directeur de la publication : Olivier Bernard
Conception - Rédaction : Conseil municipal
Lydie Letourneau
Olivier Bernard - Francis Fayard
Photos - Illustrations : Mairie de Livron - associations livronnaises



Mise en pages - Impression - Publicité : Imprimerie du Faubourg - Compographie
38, avenue Jean-Jaurès 26200 Montélimar
Tél. : 04 75 91 83 00 - pao@compographie.fr
Dépôt légal : Décembre 2015
Tirage : 5000 exemplaires
Distribution : services municipaux.
Imprimé sur papier recyclé.
Ce journal est financé par la publicité.
Merci aux annonceurs pour leur participation.

Numéros utiles

AVOCATS

- Durand04 75 61 70 99
- Rivoire04 75 61 00 34

CORRESPONDANT DAUPHINÉ LIBÉRÉ

- Claudie Dolader06 26 90 28 88

CULTE

- Église catholique.....04 75 61 61 78
- Église protestante unie.....04 75 61 60 93

CULTURE

- Espace Culturel.....04 75 61 74 66
- École de Musique.....04 75 61 38 70
- MJC « Coluche ».....04 75 61 61 71
- MJC Petits-Robins.....04 75 61 21 45
- Médiathèque.....04 75 61 14 90
- Office de Tourisme.....04 75 61 66 93

ÉCONOMIE

- Cellule dev. économique. 04 75 61 47 29
- Chambre des métiers :
Montélimar04 75 00 86 20
Romans04 75 05 88 00
- Chambre de commerce et d'industrie de Valence...04 75 75 70 00
- DDAF.....04 75 82 50 50
- Office de Tourisme.....04 75 61 66 93
- UCIA.....04 75 85 54 02

ÉDUCATION, ÉCOLES

- Batipôle04 75 61 10 10
- CFA Lucien Ravit.....04 75 61 69 55
- Collèges :
Collège D. Faucher04 75 61 13 60
Collège « Les 3 Vallées »04 75 62 01 88
Collège et école privés A. Cartier04 75 61 79 44
- Écoles maternelles :
École F. Mistral04 75 61 79 12
École Saint-Genys04 75 61 67 33
École P. Éluard04 75 61 68 18
École Petits-Robins.....04 75 61 74 52
- Écoles primaires :
École M. Pagnol.....04 75 61 79 02
École A. Daudet04 75 61 79 04
École Saint-Genys04 75 61 34 73
École Petits-Robins.....04 75 61 74 52

EMPLOI, FORMATION

- Pôle emploi : demandeurs.....39 49

- Pôle emploi : employeurs.....39 95
- Mission locale, jeunes, RMI, orientations.....04 75 61 11 60
- Manpower.....04 75 85 77 10

ENFANCE

- Secrétariat service enfance (service municipal).....04 75 61 16 59
- Centre de l'enfance.....04 75 61 30 84
- Enfance et partage.....04 75 25 17 46

LOGEMENT

- D.A.H.....04 75 81 30 60
- Société pour le développement de l'habitat04 75 81 39 39
- Habitat Dauphinois04 75 44 92 20

NOTAIRE

- Métral.....04 75 61 67 85

SANTÉ, SOCIAL

- Ambulances-VSL Aides assistance Penu04 75 61 11 15
- Ambulances-VSL-Taxis Bertrand04 75 85 52 75
- Ambulances Gaule.....04 75 61 25 25
- Audition Constant.....04 75 40 52 26
- Chiropracteur M. Petit Arnaud.....04 75 42 66 54
- Chromothérapeute - chromo auriculothérapeute M^{me} Jocelyne Heimbourger 06 76 12 44 02
- Dentistes M^{lle} Barres.....04 75 85 63 54
M. Derville.....04 75 61 67 24
M. Julliant.....04 75 61 68 60
- Diététicienne M^{me} Julie Fresko.....06 67 86 99 51
- Infirmières M^{me} Barral.....04 75 61 21 65
M^{me} Benoit Janin Christine, M^{me} Ricateau Catherine.....07 71 27 84 39
M^{me} Berrebi Florence.....06 29 36 25 13
M^{me} Camus Francine.....04 75 61 84 49
M^{me} Donato Christel.....06 70 72 64 70
M^{me} Liardet Ophélie.....06 62 14 94 86
M^{me} Llamas Nicole.....04 75 61 00 95
M^{me} Martinez.....04 75 61 00 95
M^{me} Menut.....04 75 61 00 95
M^{me} Teyssier.....04 75 61 00 95
- Laboratoire d'analyses médicales Chalendard.....04 75 61 76 04

- Masseurs Kinésithérapeutes J. Cottureau, N. Dumas, L. Boulon, B. Estéoule, C. Maley, S. Roudil 04 75 61 76 16
Mouton.....04 75 85 55 85

MÉDECINS

- Dr Denis.....04 75 61 76 07
- Dr Douzou.....04 75 85 60 99
- Dr Giral, Rossignol, Omran 04 75 85 61 23
- Dr Mousseef.....04 75 61 32 50
- Dr Raillon.....04 75 85 60 49
- Orthodontiste M^{me} Virginie Liotard-Dondoglio.....04 75 58 87 37

ORTHOPHONISTES

- Pascaline Brébion.....04 75 61 48 27
- Sophie Brunel-Aigon.....04 75 85 41 07
- Sophie Clément.....04 27 68 14 21
- Ostéopathes M^{lle} Dondoglio et M. Codol 04 75 55 77 10
M. Giovanna.....04 75 85 25 03
- Pédiature - Mouton.....04 75 85 55 85
- Psychanaliste Marie-Christine Geay.....06 76 23 64 85

- Psychothérapeutes - M^{me} Florence Faure.....06 22 43 76 80
Cabinet Moux en mots Agnès Picq et Françoise Aublet.....06 83 75 49 03
- Cabinet Reliance, Stéphane Thiriet.....06 31 67 29 00

PHARMACIES

- Grande pharmacie de Livron 04 75 85 56 91
Blanchard.....04 75 61 61 50
Gros.....04 75 61 67 39
- Podologue M^{me} Gevry.....04 75 85 60 14
- Cabinet de radiologie.....04 75 61 25 43
- Sage-Femme M^{me} Ollivier-Mercurolet et Courtan.....04 75 61 66 73
- Services soins à domicile...04 75 85 34 23
- Cabinet d'énergétique traditionnelle Chinoise - M. Forand.....06 15 94 02 64
- Taxis ALM.....04 75 61 39 13
Taxis Gisèle Charre.....04 75 40 91 46
Taxi Les Petits Robins06 65 15 20 00
- Accueil et orientation gérontologique.....04 75 25 17 46
- Association drômoise MST/Sida.....04 75 42 14 49

- CAF.....0 810 25 26 10
- Centre de planification et d'éducation familiale.....04 75 61 21 97
- Centre de transfusion sanguine.....04 75 82 44 00

- Centre Enjalbert.....06 64 00 68 41
- Centre médico-social.....04 75 61 21 97
- Clinique vétérinaire Brun, Bourgogne.....04 75 61 75 29
- CPAM Valence.....04 75 75 53 53
- Croix-Rouge Sylvain Ionescu : responsable local de l'antenne Livron-Loriol.....06 09 45 13 00

- Drogue info service (gratuit) 0800 23 13 13
- Educateur Point Jeunes...04 75 84 49 70
- Entraide protestante.....06 77 76 29 03
- Maison retraite Cauzid.....04 75 61 61 55
- Sécurité sociale.....04 75 75 53 53
- Sida info service (gratuit).0800 84 08 00
- SOS enfance maltraitée (gratuit).....0800 05 41 41
- Vivre sans alcool.....04 75 57 38 97

SERVICES DIVERS

- Déchetterie04 75 61 24 78
- Fourrière animale.....04 75 41 44 61
- Renseignements SNCF.....36 35
- Info-Rhône.....3615 Info Rhône
- Info-routes.....0826 02 20 22
.....ou 3615 Routes
- La Poste.....04 75 61 40 25
- Météo France.....0892 68 02 26
- Trésorerie.....04 75 85 62 22

SPORTS ET LOISIRS

- Gymnase Claude Bon04 75 85 54 46
- Piscine municipale.....04 75 61 69 47
- Stade de football.....04 75 61 66 09

URGENCES

- Assainissement (Ternois) ..0825 08 03 41
- Centre anti-poisons.....04 75 54 14 14
- Centre hospitalier04 75 75 75 75
- EDF.....09 726 750 26
- GDF.....04 75 40 93 13
- Gendarmerie.....17
- Grands Brûlés.....04 78 61 88 88
- Police municipale04 75 61 74 66
- Samu.....15 ou 04 75 85 31 00
- Sapeurs pompiers18
- Saur Livron (eau).....www.saur.com

D'ACTION SOCIALE

Colis de fin d'année aux personnes de plus de 90 ans

Les élus se sont rendus au domicile de nos aînés afin de remettre un colis de fin d'année aux personnes de plus de 90 ans. Accompagné de ses adjointes, Chantal Boyron et Catherine Liardet, le Président a ainsi pu partager un moment de convivialité et d'échange, très apprécié de toutes et tous.



Simone Raynal, 99 ans.



Marthe Sahi, 91 ans.



Yvonne Gervaise, 90 ans.



Félicienne Demanget, 93 ans.

**Semaine bleue**

Rappelons que c'est le Centre Communal d'Action Sociale qui pilote désormais la Semaine bleue en direction de nos seniors. On aura noté une très bonne participation de la journée intergénérationnelle ainsi qu'à la séance cinéma. Les participants à la journée Prévention et Risques Routiers ont été satisfaits.

Spectacle et vœux du CCAS

Le traditionnel spectacle en faveur de nos seniors aura lieu le jeudi 21 janvier 2016 à 14 h avec la Cie Équinoxe – thème de cette année : Cinéquinoxe « les plus grandes chansons du cinéma ».

Service d'Aide à Domicile

Il est rappelé que le CCAS est autorisé par le Conseil général pour délivrer la prestation d'aide à domicile auprès des personnes âgées et/ou retraitées. Les demandes sont à formuler auprès des coordinatrices du CCAS (04 75 61 16 60) qui peuvent rechercher un financement potentiel (caisses de retraite, ADPA, etc.) et établir un devis. En cas d'accord du demandeur, un contrat est ensuite signé entre les deux parties et la mise en place de l'aide peut se faire très rapidement. Une quarantaine d'agents sont à votre disposition pour un service de qualité (pour le personnel : formations spécifiques, coordination, régulation, pour l'usager : un remplacement est proposé en cas d'absence de l'agent, charte de l'usager, règlement intérieur, etc.).

Un nouveau système de télégestion sera mis en place dès le début de l'année 2016. Ce système informatique remplacera les feuillets individuels de présence signés jusqu'à présent après chaque intervention, par l'usager et l'aide à domicile. Cette nouveauté permettra une meilleure réactivité notamment pour les remplacements de dernière minute et un meilleur traitement des heures à facturer. Cette formule participe à la modernisation du

service et renforce notre gage de qualité (économies environnementales, etc.). Il n'y aura donc plus de feuillets individuels « papier ». nos agents seront tous formés courant janvier sur les boîtiers de télégestion.

Le coin des aidants

Les permanences ont toujours lieu sur Livron. S'adresser au CCAS pour plus d'information.

Projet « mutuelle groupée/CCVD »

Les personnes ayant rempli l'enquête seront tenues informées prochainement de l'avancée de ce dossier. Les rencontres ont déjà commencé et se poursuivront dans les semaines à venir.

Questionnaire « Plan Communal de Sauvegarde »

La commune de Livron-sur-Drôme élabore actuellement son Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) qui vise à recenser et organiser, parallèlement à l'intervention des services de secours, tous les moyens nécessaires (alerte, évacuation, hébergement d'urgence...) à la mise en sécurité des habitants de la commune en cas d'accident naturel ou technologique.

Un questionnaire est donc distribué en parallèle de ce journal afin de recenser les personnes vulnérables (isolées, âgées ou handicapées) de la commune ayant des difficultés notamment pour se déplacer. Ce questionnaire sera donc à renvoyer au CCAS le plus rapidement possible pour les personnes désirant s'inscrire sur ce dispositif.

**LE MULTI ACCUEIL FAMILIAL (M.A.F.)
accueille vos enfants**

Le Multi Accueil Familial est un service de la municipalité de Livron qui accueille des enfants à partir de 10 semaines au domicile des assistantes maternelles.

Quatorze assistantes maternelles y sont agréées pour recevoir entre deux et quatre enfants. La Caisse d'Allocations Familiales participe au fonctionnement de la structure.



La mission de nos assistantes maternelles et d'assurer le bien-être, la sécurité et la santé des enfants qui leur sont confiés mais aussi la mise en place d'activités d'éveil en ateliers collectifs.

La compétence de ce service sera transférée à la Communauté de Communes du Val de

Drôme courant 2016 sans aucun changement du mode de fonctionnement pour l'usager.

Les plus de ce service

On retiendra tout d'abord que les parents n'ont pas de lien salarial avec l'Assistante Maternelle. Cette dernière est encadrée par une éducatrice de jeunes enfants.

Les accueils d'urgence sont aussi assurés dans la mesure de la disponibilité du service. Il y a toujours une continuité éducative auprès de l'enfant. Les prises en charge sont individualisées dans un cadre familial et chaleureux. Les rythmes de l'enfant sont aussi préservés.

Le spectacle jeune public.

Un encadrement et un soutien des assistantes maternelles est assuré par des professionnels de la Petite Enfance.

Combien ça coûte ?

Entre 0,32 et 2,42 euros maximum par heure de garde maximum. Les tarifs sont encadrés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Les repas et les goûters de l'enfant sont inclus. Il y a aussi une possibilité de recevoir certaines aides qui participent aux frais de garde, frais de garde qui peuvent être déductibles des impôts.

Horaires et contacts :

Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
Contacter Régine Boutry au 04 75 61 16 59
enfance@mairie-livron.fr

N'hésitez pas à prendre rendez-vous si vous cherchez un mode de garde.

Recycleur d'automobiles **GPA** 24h 1AN ISO

www.gpa26.com

PARTENAIRE OFFICIEL **CLUB** **NEUF ou OCCASION toujours une solution**

- 70 000 PIÈCES D'OCCASION EN STOCK
- GARANTIES 1AN
- JUSQU'À 90% D'ÉCONOMIE
- PIÈCES NEUVES AU MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ PRIX
- STATION DE MONTAGE

04 75 61 76 46
www.gpa26.com

à travers champs

Les paysans bio du coin vous accueillent

mardi, mercredi, vendredi : 9 h 00-13 h 00 et 15 h 00-19 h 00
samedi : 9 h 00-13 h 00

Le meilleur de nos fermes ! Fruits, Légumes, Pains, Viandes, Fromages, Epicerie

ZA Les Blaches - LORIOL-SUR-DRÔME
Tél. : 04 75 55 27 85

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Le Froid Allexois

Mickaël KALFON

17, chemin du Canal
26400 ALLEX
Tél. : 06 71 99 31 02
www.lefroidallexois.com

FROID · CLIMATISATION · CHAUFFAGE · POMPE À CHALEUR

L'imprimerie du Faubourg Compographie et le Comité de rédaction de Livron infos, remercient l'ensemble des annonceurs qui par leur soutien permettent la réalisation de ce journal.

Affichage libre, référents de quartier

L'ÉQUIPE MUNICIPALE AVANCE SUR SES DOSSIERS !

Mise en place de 11 panneaux d'affichage libre

En vue d'assurer la liberté d'opinion et de répondre aux besoins des associations, les communes ont l'obligation de mettre à disposition des citoyens des surfaces d'affichage dites « d'affichage libre ». Ces emplacements sont disposés de telle sorte que tout point situé en agglomération se trouve à moins d'un kilomètre de l'un au moins d'entre eux. À ce jour, seulement cinq panneaux étaient à disposition des habitants. Désormais, il y en aura onze.



Guillaume VENEL 3^e adjoint
Aménagement du territoire,
cadre de vie, relations avec les quartiers,
lotissements, cimetières



Céline MUNIER
Conseillère municipale

Ce dispositif a pour but de réduire la pollution visuelle induite par l'affichage sauvage, en centralisant l'information associative locale sur des panneaux dédiés. Afin de limiter les dérives engendrées par la mauvaise utilisation

des panneaux existants sur la commune : publicité pour des manifestations ou des établissements non locaux, absence de surveillance et d'entretien, affiches qui se décollent..., un règlement sera mis en place. De plus, des ré-

férents de quartier seront désignés, qui auront notamment pour rôle de gérer ces panneaux et d'assurer un relai d'information avec la mairie.

L'organisation de quartiers livronnais est au cœur de notre réflexion depuis le début du mandat.

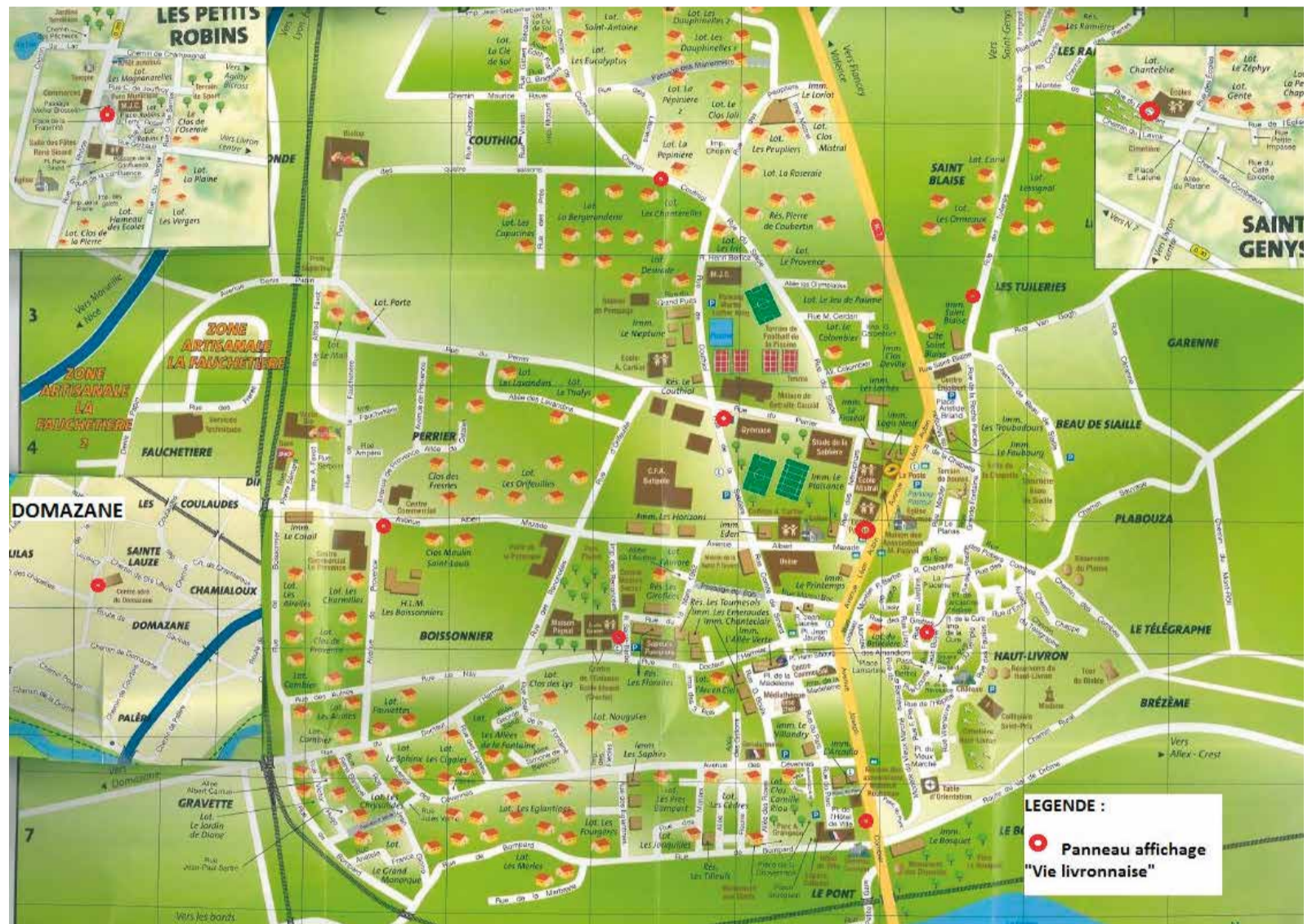
Première action : Nous mettons en place des panneaux d'affichage sur la Vie livronnaise afin que tous les Livronnais soient informés des actions locales aussi bien municipales qu'associatives. Ces panneaux n'ont pas vocation à être des espaces publicitaires aussi bien pour des spectacles payants (souvent en dehors de Livron) ou pour de la propagande d'opinion. Nous serons vigilants sur ces points et mettrons en place, si nécessaire, les moyens que nous donne la loi.

Deuxième action : Tisser du lien grâce à ces nouveaux supports à travers les référents de quartier. Ces personnes, volontaires et bénévoles, auront pour mission d'être le relais des enjeux locaux auprès de la municipalité. Nous avons souhaité rédiger une charte afin de garantir un bon fonctionnement. Les personnes volontaires sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat des élus. Il pourra y avoir deux référents par panneau.

Troisième action : Une commission des référents de quartier aura lieu en Mairie afin de définir le mode de fonctionnement. Cette réunion sera aussi l'occasion de présenter les grandes lignes du Plan Communal de Sauvegarde. Nous souhaitons que les référents soient responsables d'un groupe de bénévoles volontaires qui aideront les sinistrés en cas de crise sur la commune, notamment en cas d'inondation (aide aux sinistrés, accueil de personnes devant évacuer leurs habitations au gymnase par exemple, aide à la distribution de repas, boissons chaudes, etc.). C'est aussi par l'entraide que nous développerons du lien.

Ces démarches nécessitent une organisation en amont, notre volonté de rassembler Livron nous amène à travailler aux solidarités que nous pouvons initier.

Vous pouvez compter sur nous, nous comptons maintenant sur vous !



Plan d'implantation des 11 panneaux d'affichage « vie livronnaise ».

RÈGLEMENT DES PANNEAUX D'AFFICHAGE LIBRE - VIE LIVRONNAISE

L'article L. 581-13 du Code de l'environnement impose d'aménager un ou plusieurs emplacements destinés à l'affichage d'opinion ainsi qu'à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif. La commune dispose de 11 panneaux d'affichage dédiés à la vie livronnaise sur l'ensemble de son territoire.

Article 1 - Objet

Les panneaux ont pour objectif de diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune.

Sont donc notamment exclues de ce cadre :

- les affiches donnant des informations d'ordre privé,
- les affiches donnant des informations d'ordre purement commercial,
- les affiches donnant des informations destinées aux seuls membres des associations,
- les affiches ne présentant pas un intérêt communal confirmé,
- les affiches donnant des informations à caractère politique, syndical ou religieux.

Article 2 - Localisation

Les 11 panneaux d'affichage sont positionnés aux endroits suivants (cf. plan ci-dessus) :

- Hameau des Petits Robins : place de la Fraternité,
- Hameau de Saint Genys : place de l'École - devant le cimetière,
- Haut-Livron : place de l'Ancienne Église,
- Domazane : sur le parking situé devant le centre aéré,
- Quartier Tuileries/Fontgrand : à l'entrée de la rue des Tuileries,
- Lotissements Nord : chemin de Couthiol, à proximité de l'intersection avec la rue des Lauriers,
- Avenue de Provence : à l'intersection avec l'avenue Mazade,
- Rue de la Sablière : devant le gymnase,
- Rue Sainte-Barbe : à proximité du groupe scolaire Daudet/Éluard,
- Avenue Léon Aubin : à proximité du groupe scolaire Pagnol/Mistral,
- Avenue Joseph Combier : devant l'hôtel de ville.

Article 3 - Durée d'affichage

L'affiche peut être posée 15 jours maximum avant la manifestation. Elle devra être retirée dans la semaine qui suit la fin de l'événement annoncé.

Article 4 - Utilisateurs

- Les référents de quartier,
- Les associations livronnaises répertoriées comme telles à la mairie,
- Les services municipaux.

Article 5 - Entretien courant

L'entretien courant des panneaux sera assuré par les services techniques de la commune.

Article 6 - Sanctions

Tout affichage sauvage non commercial en dehors des espaces prévus à cet effet est constitutif d'une infraction.

L'article L. 581-29 du Code de l'environnement donne pouvoir au maire ou au préfet de faire procéder d'office à la suppression immédiate de cette publicité et expose le contrevenant à une amende de 750 euros.

L'article L. 581-34 du même code sanctionne d'une amende délictuelle de 3 750 euros l'affichage sauvage en des lieux interdits, ainsi que l'absence de déclaration voire d'autorisation préalable.

Aux termes de cet article, l'amende délictuelle est applicable autant de fois qu'il existe de publicité en infraction.

ier, Plan Communal de Sauvegarde

Référents de quartier : engagements tenus !

C'était une promesse de campagne électorale que de mettre en place un groupe de délégués de quartier pour organiser, recenser et faire remonter de manière ordonnée les problèmes que rencontrent les gens au quotidien et ainsi être plus proches en tant qu'élus de vous tous.

Nombre de Livronnais a fait cette demande de faire partie de ce groupe de délégués ; avant de le constituer, il fallait préparer une charte de travail, une charte de relations entre ces futurs acteurs de la vie communale et l'équipe municipale.

La mise en place de référents de quartier est un outil de démocratie participative au service des Livronnais.

Les référents de quartier seront des citoyens fortement impliqués dans la vie de leur quartier. Chacun s'engage, dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer pour et dans l'intérêt général de la collectivité, du quartier et de ses habitants.

Une charte a été élaborée pour définir le rôle de ces citoyens, qui seront fortement impliqués dans la vie de leur quartier.

Si vous souhaitez vous engager, dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer pour et dans l'intérêt général de la collectivité, du quartier et de ses habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services de la mairie.



CHARTRE DES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

- 1°/ Le référent de quartier sera un acteur privilégié de développement du lien social au sein de la collectivité en étant un trait d'union entre administrés et municipalité.
- 2°/ Le référent aura en charge un ensemble de rues au sein de son quartier mais pourra être sensibilisé aux problèmes de la ville en général.
- 3°/ Le rôle essentiel de référent tiendra dans la collecte et l'information relative à son quartier.
- 4°/ Ses champs d'intervention seront liés aux problématiques suivantes : gestion du panneau d'affichage libre de son secteur, entretien des espaces publics, dégradations et incivilités, propreté et embellissement, stationnement et circulation, travaux, éclairage public, aménagement de la voirie...
- 5°/ À l'échelle de son quartier, le référent aura la charge de fédérer l'équipe de volontaires constitutive de la réserve communale de sauvegarde, dans le cadre de la mise en application du Plan Communal de Sauvegarde. Il sera un lien direct permettant le relai d'informations entre la cellule de crise et les volontaires.
- 6°/ Le référent sera à la fois dans l'information et la transmission des problèmes et anomalies, mais aussi dans la proposition aux élus. À cet effet, des réunions régulières par le biais d'une commission des référents de quartier et des « cafés de quartier » maintiendront ce fil d'Ariane.
- 7°/ Le référent saisira la municipalité par le biais du secrétariat des élus qui sera le réceptacle des demandes et informations recueillies. Le référent sera toujours informé des suites qui seront données à chaque dossier.
- 8°/ Le référent s'engage à la stricte confidentialité des informations recueillies.
- 9°/ Le référent de quartier sera joignable par les administrés de plusieurs façons : réunions dans les quartiers sur rendez-vous, téléphone ou mail (chacun étant libre de rendre public l'un de ces deux modes de communication).
- 10°/ Les référents ne seront pas des substituts des forces de l'ordre, des élus, conjoints d'élus, parents au second degré d'élus ou des employés municipaux. Ils n'ont pas pour vocation de devenir des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE PRENTEGARDE Attend-on de la neige cet hiver ?

C'est la question que quelques promeneurs se sont posée en voyant ces piquets rouges le long des chemins de Prentegarde, à proximité du Rhône... mais non, les prévisions météorologiques ne sont pas encore assez fiables pour prévoir un tel événement à moyen terme.

Par contre, on sait qu'on peut s'attendre à ce que la zone de Prentegarde soit à nouveau inondée, mais comme on ne sait pas quand, on met en place des mesures de prévention : ces piquets jalonnent les chemins d'accès à la zone de repli, de sorte que les agriculteurs « inondés » (de Livron et La Voulte) puissent y mettre à l'abri de l'eau leurs matériels agricoles ; à quelques endroits, ces piquets jalonnent le chemin à emprunter par les habitants de hameaux inondés pour rejoindre des zones refuges (RD 215 aux Petits Robins) : les piquets permettent de se repérer lorsque les chemins déjà inondés ne se distinguent plus des fossés qui les bordent.

La zone de repli et le jalonnement de son accès font partie des mesures de réduction de la vulnérabilité agricole adoptées dans le cadre du Plan Rhône, en 2009, à l'initiative de l'association des riverains de Prentegarde, relayée par la Chambre d'Agriculture ; la zone de repli est située au silo à grains de Livron, mis à disposition des agriculteurs en cas d'inondation par « La Drômoise de céréales » ; la sécurisation du site a été financée sur des crédits affectés au Plan Rhône par l'Europe et la Région Rhône-Alpes. Le jalonnement des chemins d'accès aux zones-refuges a entièrement été pris en charge par la commune et a été réalisé, avec soin, par le service technique municipal.



René Boyer, président de l'association des riverains de Prentegarde, devant le silo – zone de repli.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) : devenez acteurs !

En parallèle de ce journal municipal, vous trouverez un questionnaire concernant le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

La commune de Livron-sur-Drôme révisé actuellement le P.C.S. qui est l'outil communal de prévention des risques. C'est un outil d'information sur les risques de notre territoire et sur les moyens mis en œuvre pour en réduire l'impact sur notre commune ; aussi, il recense et prévoit l'organisation de tous les moyens nécessaires (alerte, évacuation, hébergement d'urgence...) pour mettre en sécurité les habitants de la commune en cas d'accident naturel ou technologique et ce parallèlement à l'intervention des services de secours.

Un recensement des personnes vulnérables (isolées, âgées ou handicapées) est en cours afin de permettre une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement du P.C.S.

La première partie de ce questionnaire vise donc à répertorier vos coordonnées pour que vous puissiez bénéficier de la meilleure prise en charge possible.

En parallèle, la commune souhaite établir l'inventaire des moyens qui pourraient être utiles aux actions de mise en sécurité des habitants et d'assistance aux personnes sinistrées. En tant que citoyen, vous pouvez aider la commune de plusieurs manières en cas de crise majeure.

Hébergement de personnes sinistrées, mise à disposition de matériel permettant d'assurer la remise en état des sites après accident (motopompe, groupe électrogène, tracteur, matériel de déblaiement...) ou bien par les compétences que vous pouvez mettre au service de la collectivité (brevet de secourisme / AFPS, langues étrangères pratiquées, confection de repas pour ravitailler les sinistrés...).

Dans cette optique, la seconde partie du questionnaire a pour objet de recenser les personnes bénévoles qui souhaiteraient rejoindre la réserve communale de sauvegarde.

Merci donc de bien vouloir répondre à ce questionnaire qui vise aussi à plus de démocratie participative dans la commune. Ensemble, nous serons plus forts, plus organisés et plus réactifs en cas de sinistre. Merci.

Nous contacter sur ces dossiers

Mairie de Livron-sur-Drôme
90 avenue Joseph Combier
26250 Livron-sur-Drôme
04 75 61 74 66
courrier@mairie-livron.fr



N'OUBLIEZ PAS : 4^E ÉDITION DES BOUCLES DRÔME-ARDÈCHE Vous pouvez aussi participer !

La 4^e édition de la Drôme Classic se tiendra à Livron le 28 février prochain. Elle sera le second volet des « Boucles Drôme-Ardèche 2016 ».

Ce troisième éclairage donné par votre magazine « Livron infos » sur cet événement est l'occasion d'un retour en arrière sur l'édition 2015.

C'est peu dire que les routes de la région font peur aux cyclistes internationaux, l'année dernière, beaucoup redoutaient ce week-end de course. Pour sa première édition au départ de Livron, la Drôme Classic allait leur donner raison puisque les côtes d'Alex, de Beauvallon et du Haut-Livron étaient à gravir à plusieurs reprises. Il faut ajouter à ces difficultés, le col de la Grande Limite ou encore la côte des Roberts.

C'est dans ce décor sublime qu'offrent Livron et ses environs que quatre hommes profitent de la fraîcheur du matin pour s'enfuir dès le départ. Parmi eux, le Drômois d'AG2R La Mondiale Axel Domont. Les côtes usantes et les conditions météorologiques font abandonner beaucoup de coureurs, dont Jean-Christophe Péraud (AG2R La Mondiale) et Rohann Dennis (BMC), tandis que le peloton se retrouve désorganisé à maintes reprises. Cependant, les écarts entre les échappés et le peloton diminuent. À partir du col de la Grande Limite, de nombreuses attaques secouent le peloton.

La côte des Roberts et la dernière ascension de la côte d'Alex ont marqué l'envie des cadors du peloton de s'imposer. C'est à ces endroits que les deux coureurs d'AG2R La Mondiale Dumoulin et Bardet, mais aussi Bauke Mollema et Fabio Felline (Trek) ou encore Daryl Impey (Orica-GreenEdge, porteur du maillot jaune du Tour en 2013) se retrouvent en tête à moins de dix kilomètres du but.

L'ultime côte de la journée, celle du Haut Livron, permet à Dumoulin de prendre la tête, grâce au travail effectué par Bardet, et de filer vers la victoire. Felline termine à la deuxième place, Sébastien Delfosse (Wallonie-Bruxelles) finit troisième de cette course haletante du début à la fin. Les quelques centaines de milliers de (télé)spectateurs ont vibré dans la dernière heure de course, marquant le retour de Samuel Dumoulin, après plus d'un an sans victoire.



Les élus territoriaux ont travaillé ensemble pour obtenir cette course de renom.



Le carpodium d'arrivée.

À l'approche de l'édition 2016, vous pouvez participer à votre manière à l'organisation de cette course cycliste internationale. **Une réunion se tiendra le 26 janvier à 19 h à la salle Brel de la mairie de Livron.** D'ici-là, si vous souhaitez apporter votre aide à cette manifestation vous pouvez vous manifester en envoyant un mail à : thierry.julien@bdao.info. Venez participer à cette aventure hors du commun et vibrez avec nous le jour de la course. Vous pourrez dire ensuite : « j'y étais ».



Les boucles
Drôme Ardèche

Val de Drôme
Communauté de Communes

LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCHANGES
ENFANTS - PARENTS

Trois antennes à **ALEX, LIVRON, LORIOL**
pour les parents et leurs enfants de moins de 6 ans

LE PASSAGE

UN LIEU EN ACCÈS
LIBRE ET GRATUIT

Pour les parents et leurs enfants de moins de 6 ans, accueillis par des professionnels de la petite enfance.

UN LIEU POUR RENCONTRER SE POSER ÉCHANGER OBSERVER JOUER RÉVER SE QUESTIONNER

Le mardi de 9h à 12h à ALEX
dans les locaux du Palais Assistanes Maternelles
Montée de l'ancien hôpital (derrière la poste)

Le mercredi de 8h30 à 11h30 à LORIOL
dans les locaux du Palais Assistanes Maternelles
à place des Nougères (parking école JJ Rousseau)

Le vendredi de 9h à 12h à LIVRON
dans les locaux du Palais Assistanes Maternelles
Maison de la santé et de la solidarité - 2 rue Comte de Sinard

Tel : 04 75 25 97 27 / 04 75 25 84 36
lepassage@val-de-drome.com
www.valdedrome.com



Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

LORIOL Heures d'ouverture :
Lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Parc des Crozes - RN7 - Tél. 04 75 61 58 90

Patrick LECHARME
Psychologue du travail
Spécialisé en psychopathologie du travail
(Habilitation RPS CARSAT-Rhône-Alpes)
Stress, mal-être, changement professionnel

Le Haut de Bancel - 26400 ALEX
☎ 06 11 18 35 37 - patrick.lecharme@orange.fr

GARAGE FABRICE FRAUD
vous accueille du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

PEUGEOT

94 av. Joseph Combier
26250 Livron-sur-Drôme
Tél. : 04 75 61 61 74

Entretiens - Réparations - Vente véhicules neufs et occasions

CONSTANT Audition

BILAN AUDITIF GRATUIT - ESSAI GRATUIT - ACCESSOIRES D'ÉCOUTE

■ 3 place Jean-Jaurès 26250 LIVRON ■ 04 75 40 52 26 ■ audition.constant@orange.fr

Pierre CONSTANT Michel MATHIEU
Audioprothésistes D.E.

HORAIRE D'OUVERTURE **Mardi, Jeudi, Vendredi** 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

État civil

OCTOBRE-NOVEMBRE 2015

NAISSANCES hors de la commune



- LAMOTTE MOULIN Loucas, né le 31 octobre à Valence,
- CLOT Lana, née le 14 novembre à Valence.

DÉCÈS

- BARROS DA SILVA Lorelei, 20 ans, décédée le 03 novembre à Montélimar,
- SAUNIER Julienne née VÉRA, 87 ans, décédée le 11 novembre à Livron-sur-Drôme,
- VERSIER Jean-Marie, 66 ans, décédé le 14 novembre à Crest,
- CHAMBAUD Augusta née GRÉGOIRE, 86 ans, décédée le 17 novembre à Livron-sur-Drôme,
- JEAN-BAPTISTE Gilles, 53 ans, décédé le 12 novembre à Valence,
- BROCHIER Aimé, 86 ans, décédé le 22 novembre à Valence,
- CROZE David, 83 ans, décédé le 27 novembre à Livron-sur-Drôme.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Éloge d'un Père-Noël Bleu Blanc Rouge

L'augmentation du chômage, le sentiment d'insécurité renforcé par les derniers attentats, les difficultés économiques ressenties au quotidien sont autant de facteurs anxieux relayés complaisamment par des médias avides de mauvaises nouvelles. C'est pourquoi, nous assistons à une dégradation régulière et continue du moral des Français.

Que peut-on faire vu de notre petite ville ? Ne pas baisser les bras ! Ne pas attendre que l'État Providence règle tout à coups d'impôt et d'assistance ! Refuser de collaborer à la promotion de la division de notre population. Accepter

le vote des dernières élections régionales comme l'expression d'une liberté. Construire et proposer de nouvelles solutions plutôt que de critiquer avec amertume des résultats traduisant la réalité de demandes non satisfaites. Eh bien, cela commence sur le terrain et à la seule échelle de proximité valable : la commune.

Notre méthode ne varie pas mais elle gagne en expérience : comprendre et faire les constats nécessaires par une présence effective sur le terrain, travailler pour et avec les Livronnais à des projets structurants pour notre ville, mettre en application ces projets, et gérer le budget de la commune en bon père de famille

compte-tenu des ressources allouées par l'État. Le nouveau et futur projet de Centre Social en est le parfait exemple.

La mise en place de caméras de vidéosurveillance relève de la même méthode. Sur ces deux exemples, notre vision se veut globale. L'amélioration de la sécurité ne suppose pas une réduction de la prévention.

Le Père-Noël existe, nous l'avons rencontré. Il est Bleu Blanc Rouge et il défend le socle de nos valeurs républicaines.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes pleines de partage, sourires et de légèreté. Bonne année 2016.

LE MOT DE LA MINORITÉ

Joyeux Noël et bonne année !

Une année se termine, une autre commence. C'est un moment privilégié pour se retrouver en famille, entre amis, entre citoyens dans une ambiance festive. Un moment également, au-delà des bilans, pour formuler nos souhaits pour Livron en 2016 :

- le lancement du programme de 40 logements pour personnes âgées,
- l'aménagement du Saint-Blaise avec une solution pour les inondations,
- des TAP's renouvelés pour nos enfants,
- des études chiffrées et des plans de financement clairs avant de voter des projets pour éviter de faire de nouveaux chèques en blanc comme pour la déviation,

- l'organisation de l'accueil d'une famille de réfugiés,
- le maintien d'une MJC à Livron, libre et indépendante de la municipalité,
- ne pas voter à la CCVD de nouvelles actions non prioritaires pour les habitants qui augmentent les impôts,
- l'achèvement de la zone d'activités de la Confluence initiée au cours du mandat précédent pour endiguer le départ des entreprises livronnaises comme Technimétal et ses 25 emplois,
- le développement de voies douces,
- le maintien du service de prévention spécialisée pour accompagner nos jeunes et leur éviter de prendre de mauvais chemins,

- bien sûr nous avons beaucoup d'autres souhaits à formuler. Mais la réduction de moitié de notre tribune par la majorité nous en empêche.

Alors nous consacrerons nos derniers caractères pour vous dire, Chers Livronnaises et Livronnais, combien nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une très bonne année 2016. Nous continuerons à observer, analyser, réagir s'il le faut, mais surtout à proposer pour contribuer à l'épanouissement d'une ville solidaire, agréable, équilibrée et dynamique.

DÉCEMBRE 2015 - JANVIER 2016

SAMEDI 9 JANVIER

Spectacle adulte : Alain Vidal raconte, joue et chante !

À partir de contes des Cévennes
Attention Expérience émotionnelle et sensorielle
› 20 h 30 - 22 h 30, au café culturel

DIMANCHE 10 JANVIER

Loto du Livron handball

› 14 h - 19 h, salles Signoret, Brel, Montand, Aragon



LUNDI 11 JANVIER

Présentation de la mutuelle de la CCVD

› 14 h - 15 h, salle de permanences

VENDREDI 15 JANVIER

Galette des Rois par la GVL

› 20 h - 22 h 30, salle Brel

Loto de l'école Daudet

› 18 h, salle Signoret



SAMEDI 16 JANVIER

Loto de l'école Saint-Genys

› 17 h 30, salle Signoret

SAMEDI 16 JANVIER

Soirée galette, danses de société

de la MJC
› 20 h 30, entrée payante



Olivier BERNARD, Maire
et le conseil municipal de Livron-sur-Drôme
comptent sur votre présence
à l'occasion de la cérémonie des vœux organisée
le mardi 5 janvier 2016 à 18h30
au gymnase de Livron-sur-Drôme / Salle annexe

Vous pourrez aussi être présent lors des vœux décentralisés dans les hameaux :

aux Petits-Robins/Domazane, Salle des fêtes des Petits-Robins samedi 9 janvier à 11 heures	à Saint-Genys École communale Samedi 16 janvier à 11 heures	au Haut-Livron, Salle communale samedi 23 janvier à 11 heures
--	---	---

DIMANCHE 17 JANVIER

Les Chansons de Dingotte et Redingotte, Compagnie Ciboulette

Spectacle interactif, Durée 60 min. (dès 4 ans)
› 16 h, Café culturel

JEUDI 21 JANVIER

Vœux du Député Franck Reynier

› 18 h, salle des Mariages

JEUDI 21 JANVIER

Conseil des sages

› 17 h 30 - 20 h, Petits Robins

SAMEDI 23 JANVIER

Tremplin de l'humour

6 artistes en compétition
Buvette et petite restauration sur place
› 19 h - 23 h, salle Signoret



LUNDI 25 JANVIER

Présentation de la mutuelle de la CCVD

› 14 h - 15 h, salle de permanences

Conseil municipal

› 19 h, salle des mariages

SAMEDI 30 JANVIER

Loto du FAEL des Petits-Robins

› 17 h 30, salle Signoret



SPECTACLES / CONCERTS

• **Chico & The Gypsies International Tour**
31 janvier 2016
 Palais des Congrès
MONTÉLIMAR
 Organisé par
 Médiaspectacles
 Rens. : OT Montélimar
 04 75 01 00 20



• **Roland Magdane**
20 mars 2016
 Palais des Congrès
MONTÉLIMAR
 Organisé par le Comité
 des fêtes de St-James
 avec le soutien de la ville
 de Montélimar
 Rens. : 06 81 50 07 51



**ASSOCIATIONS
 PRODUCTEURS**

**SALLES DE SPECTACLES
 CLUBS DE SPORTS...**

« ICI Votre Espace
 Publicitaire
 dans Livron Infos
 pour une
 communication
 large et ciblée »

11 numéros par an

5000 exemplaires
 distribués dans les boîtes
 aux lettres des particuliers,
 commerçants, entreprises,
 Office de tourisme, mairie

**VOTRE ANNONCE
 MISE À JOUR
 CHAQUE MOIS**

contact :
Compographie
04 75 91 83 00
pao@compographie.fr

Electricité - Plomberie - Chauffage
VIGNAL
 Depuis 1978 *Energies*
 Gestion Globale
 Chauffage

AMÉNAGEMENT DOMOTIQUE NORMES ÉNERGIE CONSTRUCTION

Z.A. La Fauchetière 2
26250 LIVRON
04 75 85 51 34
 contact@vignal-energies.com - www.vignal-energies.com

S.A.T.R.A.S

BATIMENT - TRAVAUX SPECIAUX
 Z.A. La Fauchetière 2 - 3 impasse Thomas Edison - 26250 LIVRON
 Tél. : 04 75 61 70 61 - Fax : 04 75 61 75 69 - E-mail : satras2@wanadoo.fr

h **aupt**
 Pharma
 Livron S.A.S.

Inspiring Partner for Efficient Solutions

**Façonnage « full service » de médicaments
 à usage humain et vétérinaire**

Tél. : 04 75 61 02 00 - Internet : www.haupt-pharma.fr

Intermarché
HYPER

L'HYPER PLUS PROCHE... 4500 M² DE PRIX BAS !

Les Mousquetaires
PARC DES CROZES
LORIOL
TÉL. : 04 75 61 13 20

leDRIVE
Intermarché
www.intermarche.com

TAXI

TAXI - Les Petits Robins
06 65 15 20 00

Toutes distances - TGV & Aéroports - Colis - 24/24h sur réservation

SARL Livron Transports Services
 Sacouls - Les Petits Robins - 26250 LIVRON sur Drôme

NOUVEAU : TAXI CONVENTIONNÉ CPAM

Le Froid Allexois

26400 ALLEX
 06 71 99 31 02

www.lefroidallexois.com

POUR L'HIVER :
TRAITEMENT DE PLANCHERS CHAUFFANTS

= OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE et
 DE LA DURÉE DE VIE DE VOTRE INSTALLATION
 = ÉCONOMIE D'ÉNERGIE !

TRANSFO
PLAST

Chaudronnerie et usinage plastique
 M. MARTINEZ et M^{lle} MARTINEZ

ZA La Fauchetière - 26250 LIVRON
 Tél. : **04 75 61 66 32** - Fax : 04 75 61 69 85
 e-mail : transfoplast26@wanadoo.fr
www.transfo-plast.com

Naldeo
 INGENIERIE & CONSEIL

BUREAU D'ÉTUDES,
 D'INGÉNÉRIE ET DE CONSEIL

130 Route de Châteauneuf
 CS 50118
 26203 Montélimar cedex
 Tél. : 04 75 92 05 70
www.naldeo.com

EAU
 ENVIRONNEMENT
 ENERGIE
 DECHETS
 AMENAGEMENT

COCA SUD-EST **SOGEA RHÔNE-ALPES**

Valence ☎ 04 75 86 14 30
 Tournon/Rhône ☎ 04 75 07 27 10

**L'esprit
 d'équipe**

PLAN
ETUDE

Claude Monnet
 Inscrit à l'ordre
 des architectes

SARL D'ARCHITECTURE

Permis de construire
 Maison individuelle
 Bâtiment - Rénovation

11 avenue Joseph Combier
 26250 Livron-sur-Drôme
 planetude@wanadoo.fr

IMPRIMERIE DU FAUBOURG

Toute l'équipe de l'Imprimerie du Faubourg - Compographie
 vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Ristorante Italiano
AMORE
 (Intermarché Loriol)

Samedi 9 janvier 20 h

**SOIRÉE
 KARAOKÉ**
 avec Pauline et Alex

Réservations **06 61 21 65 63**

CONSTANT **Audition**

BILAN AUDITIF GRATUIT - ESSAI GRATUIT - ACCESSOIRES D'ÉCOUTE

■ 3 place Jean-Jaurès 26250 LIVRON ■ 04 75 40 52 26 ■ audition.constant@orange.fr

Pierre CONSTANT Michel MATHIEU
 Audioprothésistes D.E.

HORAIRE D'OUVERTURE **Mardi, Jeudi, Vendredi** 9 h - 12 h / 14 h - 18 h